

# PARKINGNEWS

Association suisse des professionnels des métiers du stationnement

Mai 2018



Structure métallique corrodé: le revêtement de sol du niveau sous-jacent n'est pas étanche.  
© Flughafen Zürich AG



## EDITORIAL

Chers membres,

Après avoir intégré en 2013 les fournisseurs et prestataires de services comme membres actifs, le Comité a la volonté d'étendre le cercle des membres également aux collectivités publiques.

En effet, nous ne pouvons plus parler «que» d'exploitation de parkings couverts, mais devons élargir les sujets de discussions et de réflexions aux questions de mobilité en général. L'union fait la force : allier exploitants, fournisseurs et collectivités publiques nous permettra d'affronter les défis qui ne vont pas manquer ces prochaines années.

Ainsi, le Comité a le plaisir d'accueillir en son sein Christian Ambühl, Commandant de la Police de Grenchen (SO), qui amènera ses compétences sur les problématiques de mobilité dans les villes.

L'Assemblée du printemps dernier a aussi été l'occasion de remercier Doris Grobéty-Vocat et Robert Vauthier, qui ont décidé de se retirer du Comité après de très nombreuses années au service des causes que nous défendons. Un grand merci à eux !

**Alain Deschenaux**  
Président de ParkingSwiss

## LA QUALITÉ DU SUPPORT NE VAUT QUE PAR SON REVÊTEMENT

**Le sel et le dioxyde de carbone font souffrir le béton armé des parkings. Un revêtement intact protège les structures et prévient des réfections lourdes et onéreuses.**

Ce sont les parkings construits dans les années 80 ou avant qui rencontrent le plus de problèmes. Les constructions en béton armé sont souvent très mal voire pas du tout protégées. L'eau qui contient du chlorure, l'eau de condensation provenant des routes salées, pénètre dans le béton par les fissures et les fentes sur des décennies. Le chlorure attaque l'acier du béton et le ronge jusqu'à ce qu'il se dissolve. Il faut entièrement enlever les zones contaminées par le chlorure, rénover les inserts en acier, reprofiler le tout puis protéger l'ensemble contre d'autres dommages. Un autre problème est constitué par la carbonatation. Cette réaction chimique intervient lorsque le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) de l'air ambiant entre en contact avec le béton. Cela ne pose en soi pas de problème si le béton ne contient pas d'acier. Par contre, le procédé de carbonatation attaque les inserts en acier et les fait rouiller.

## Mieux vaut prévenir que guérir

De nombreux dommages et frais de réparation peuvent être évités au préalable. Impliquez le plus tôt possible des gérants de parking expérimentés dans la planification de nouvelles constructions ou de réfections ! Les architectes sous-estiment en permanence la quantité d'eau que les voitures amènent dans les parkings en surface ou souterrains, que ce soit à cause de la pluie ou en hiver avec la neige fondue. De plus, il est primordial d'avoir des dalles en pente et des goulottes au niveau des balustrades, bords et appuis. L'eau salée ne peut ainsi pas s'accumuler mais elle s'écoule. Il est bien sûr important de dégager régulièrement les évacuations d'eau. Si vous veillez à ce que la chaussée soit toujours propre, vous prévenez par ailleurs l'usure et l'affaiblissement du revêtement par des gravillons ou autres.

## Rénovation - le plus cher n'est pas meilleur

Il existe deux manières de procéder pour protéger les dalles en béton : on choisit un revêtement onéreux présentant une longue durée de vie ou un revêtement plutôt bon marché à la durée de vie plus courte. Le revêtement onéreux à la longue durée de vie donne l'impression qu'il faudra effectuer moins de rénovations ou de réparations. Cette impression peut être trompeuse. La durabilité d'un revêtement dépend de différents aspects : adhérence du support, vieillissement du polymère et abrasion mécanique. Malgré les règles normatives en place, il n'existe pas de modèles reconnus indiquant de manière fiable le temps que va effectivement tenir un revêtement. Là encore, il faut régulièrement contrôler et entretenir le revêtement. La corrosion commence dès que du chlorure pénètre dans le béton armé par les fentes et les fissures du revêtement.

C'est la raison pour laquelle il peut s'avérer très judicieux d'opter pour un revêtement plutôt avantageux que l'on renouvelle plus souvent. Les petits endommagements du revêtement sont automatiquement éliminés à chaque rénovation. Cette manière de procéder peut surtout s'avé-

rer avantageuse avec les nouvelles constructions car des fissures se forment souvent au cours des premières années suite au tassement du bâtiment et aux retraits.

## Faire l'un et ne pas permettre l'autre

La sollicitation mécanique est extrêmement hétérogène dans les garages. Les allées et les rampes sont très sollicitées ce qui n'est pas le cas des espaces de stationnement. Il est tout à fait imaginable de choisir différents revêtements pour différentes zones. Il est donc intéressant d'examiner avec soin les systèmes disponibles sur le marché. Il est important de prendre en compte les coûts de tout le cycle de vie lors du choix. Quel que soit votre choix, le revêtement de sol mérite toute votre attention si vous voulez éviter d'onéreuses réfections du béton.

# PLUS DUR QUE LE BÉTON

Les dommages subis par le parking David-Dufour de Genève sont typiques d'un parking datant des années 1970 : de l'eau de condensation a pu pénétrer dans le béton pendant près de 50 ans. Le chlorure contenu dans l'eau a attaqué les constructions en béton armé. Conséquence : les six niveaux du parking ont dû subir une réfection complète pour un montant de près de 3.5 millions de francs, sans interruption de l'exploitation.



Le parking David-Dufour de Genève en avril 2016 avant la réfection...

## INTERVALLE RECOMMANDÉ ENTRE LES INSPECTIONS

Qualité de la dalle en béton	Inspection élargie, mesures		Inspection usuelle
	2 fois par an	1 fois par an	Tous les 3 ans
Très élevée		Au cours des 5 premières années : fissures et défauts	Fissures, défauts et usure
Réduite		Fissures, défauts et usure	
Minimale	Fissures et défauts	Usure	

Dès que la Fondation des Parkings a commencé les travaux de réfection à proprement parler, il a fallu effectuer des mesures de vibrations et des enregistrements sonores. Le parking David-Dufour est situé juste en dessous d'un bâtiment administratif. On a contrôlé du premier au dixième étage si le bruit escompté était tolérable pour les employés administratifs et si le bâtiment supporterait les vibrations. On a constaté que la sollicitation était si importante que les travaux bruyants ne pouvaient être effectués que tôt le matin. La Fondation des Parkings a informé en permanence les utilisateurs du bâtiment sur le projet. Les plans de réfection ont été présentés lors des manifestations d'information qui ont ainsi permis de répondre directement aux questions. Une newsletter a couvert l'avancée du projet.

Les travaux de construction ont commencé en avril 2016 avec une première surprise. Lors de l'enlèvement de l'ancien revêtement, de nombreux outils n'ont pas réussi



... et en février 2018.  
Après environ deux années de travaux de réfection, les dommages ont complètement disparu. Le parking semble totalement changé - il est comme neuf et beaucoup plus lumineux.

à enlever l'ancienne couche en polyuréthane. Plusieurs passages ont été nécessaires afin d'enlever tout le revêtement. Un autre défi a été constitué par la poussière. Un dispositif de retenue a permis de limiter au maximum les dégagements de tourbillons de poussière. Malgré cela, il a fallu nettoyer en permanence les voitures stationnées.

Cette réfection n'aurait pas pu être réalisée sans restriction de l'exploitation. On a travaillé étage par étage. Les clients ne disposaient à chaque fois que de cinq étages sur six. Le parking n'est resté fermé que pendant un mois, lors de la rénovation des rampes d'entrée et de sortie. Ce ne sera pas nécessaire de sitôt : la durée de vie du nouveau revêtement est estimée à environ 15 ans. La Fondation des Parkings a déjà rénové les parkings Lombard et Place de Cornavin de Genève selon le même principe.



## CINQ QUESTIONS À...

**Christian Ambühl,  
Commandant de la police  
de la ville de Granges**

**Monsieur Ambühl, vous êtes membre du comité directeur de ParkingSwiss. Qu'est-ce que ParkingSwiss peut apporter aux autorités d'une ville comme Granges ?**

Les problèmes qui nous préoccupent sont souvent les mêmes. ParkingSwiss nous offre une plateforme nous permettant de relever ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain.

**L'un de ces défis est constitué par le trafic individuel dans les villes. Aura-t-on dans 20 ans une situation totalement différente ?**

Non. Le problème du stationnement va encore nous préoccuper pendant longtemps. On veut se rendre en ville et le plus possible en voiture. Vingt années ne suffiront pas pour amener un changement de la façon de penser et de se comporter.

**Que peuvent faire les villes aujourd'hui et demain pour désamorcer ce problème ?**

Les automobilistes recherchant une place de stationnement sont directement dirigés vers des places libres grâce à des systèmes de guidage intelligents. La ville est ainsi au moins déchargée du trafic généré par la recherche de places de stationnement. Cela signifie cependant que la ville doit offrir de l'espace pour les places de stationnement.

**Les villes sont-elles dans les faits les seules à souffrir d'un problème de stationnement ?**

Les communes périphériques d'une ville rencontrent le même problème car les gens utilisent certes les transports publics pour se rendre en ville mais ils se garent à la limite de la ville. Les communes rurales proposant des aires de détente ou des domaines skiables sont submergées par le trafic quand le temps est propice à une excursion et disposent de trop peu de places de stationnement selon la saison.

**Quels sont les défis que vous devez relever en votre qualité de Commandant de la police de la ville de Granges ?**

Granges souffre également d'un problème de stationnement. Nous devons contrôler les places de stationnement et verbaliser ceux qui ne sont pas garés correctement. Ces contrôles nous prennent beaucoup de temps. Ce temps nous manque pour d'autres activités importantes. Nous avons commencé à réduire le nombre de parcomètres et misons de plus en plus sur des applis de paiement. La consultation des données est ainsi centralisée. Les contrôles sont moins lourds et donc aussi moins onéreux.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARKINGSWISS

Organisée à Palexpo à Genève, l'assemblée générale 2018 de ParkingSwiss a remporté une fois encore un franc succès. Dans la droite ligne du cadre choisi pour la tenue de l'assemblée générale, les membres ont pu apprendre des choses intéressantes sur l'histoire et la genèse du Salon de l'automobile de Genève – avec pour la première fois une traduction simultanée. De plus, ils ont activement discuté sur les possibilités de gestion des places de stationnement et sur les opportunités et les risques résultant de la réfection de parkings.

L'après-midi, les membres ont pu visiter gratuitement le salon de l'automobile et y découvrir les dernières technologies et voitures, ce qui a été très apprécié.

Nul n'ignore qu'une fois qu'une AG est terminée, une autre se prépare – veuillez donc noter dès à présent dans votre agenda la date de l'AG 2019 :

**le jeudi 9 mai 2019  
au Technorama de Winterthur**

## Distinctions

En 2017, les parkings suivants ont reçu un Award :

WIPA Parkhaus Bahnhof Wil Altstadt / Viehmarkt Wil	Première distinction (Award)
Parking Cornavin Genève Parking Saint-Antoine Genève Parkhaus Messe Zurich Herrenacker-Parkhaus AG Schaffhouse	Award standard pour rénovation
P+R Genève-Plage P+R Sécheron	Gold Award

## Nouveaux membres

Nous avons le plaisir d'accueillir onze nouveaux membres dans les rangs de ParkingSwiss :

- Coop Immobilien AG
- FloorBridge International GmbH
- Hamard SA
- IEM SA
- Kärcher SA
- Onepark SA
- Police de la ville de Granges
- Porsche Suisse SA
- Sauber+Gisin Engineering AG
- Ville de Sion
- Ville d'Yverdon-les-Bains



Une collaboration de longue date :  
Doris Grobéty-Vocat et Robert Vauthier  
quittent le Comité directeur.

## Départs du Comité directeur

Doris Grobéty-Vocat et Robert Vauthier ont décidé de quitter le Comité directeur. Nous regrettons leur décision et les remercions sincèrement pour leur soutien de longue date !

## IMPRESSUM

Editeur: ParkingSwiss; Rédaction: Egger Kommunikation, Bern; Traductions: TTN Translation Network, Genève;  
Conception : Piment Graphic Design, Givisiez; Photos: Flughafen Zürich AG, Dr. Deuring + Oehninger AG, Winterthur; Impression: Saint-Paul, Fribourg;  
Tirage: 130 exemplaires (85 en allemand et 45 en français); Mai 2018 - [www.parkingswiss.ch](http://www.parkingswiss.ch)